



Point de vue

Le Projet EUPHRESKO – Protéger la santé des végétaux en Europe par la coordination de la recherche

Elsbeth Steel (Elsbeth.Steel@defra.gsi.gov.uk) (1), Françoise Petter (2), Alan Inman (1)

(1) EUPHRESKO Project Office, Defra, Plant Health Policy Programme, Londres, Royaume-Uni

(2) OEPP, Paris, France

EUPHRESKO est un réseau rassemblant les financeurs de la recherche phytosanitaire en Europe dont le but est de coordonner la recherche nationale, transnationale ainsi que la recherche financée par l'UE en appui direct au régime phytosanitaire communautaire (Community Plant Health Regime, CPHR). Les réalisations principales et les futurs défis du réseau sont présentés dans cet article.

Introduction

L'agriculture, l'horticulture, la sylviculture et l'environnement de l'Europe subissent des menaces constantes et toujours croissantes dues aux maladies et organismes nuisibles nouveaux et exotiques affectant les végétaux. La globalisation accrue du commerce, aussi bien en termes de volume que de diversité, les changements climatiques et l'expansion de l'UE exacerbent ces risques. Tandis que ces risques s'accroissent, nos capacités à y faire face décroissent. Les ressources pour les services nationaux d'inspection phytosanitaire, la recherche et les programmes scientifiques diminuent. EUPHRESKO (*European Phytosanitary Research Coordination*) a été établi en 2006 pour aider à relever ces défis et atténuer les risques posés par les organismes nuisibles et les maladies grâce à la coordination de la recherche phytosanitaire.

Historique du réseau EUPHRESKO

EUPHRESKO est un réseau rassemblant les financeurs de la recherche phytosanitaire en Europe dont le but est de coordonner la recherche nationale, transnationale, ainsi que la recherche financée par l'UE en appui direct au régime phytosanitaire communautaire (*Community Plant Health Regime, CPHR*). L'objectif principal du CPHR est d'empêcher l'introduction, l'établissement et la dissémination d'organismes nuisibles réglementés et de quarantaine par les dispositions de la politique communautaire, les services d'inspection et l'arsenal scientifique. EUPHRESKO vise à mieux coordonner la recherche européenne qui sous-tend la politique phytosanitaire et sa mise en œuvre. Il coordonne la recherche relevant des programmes phytosanitaires nationaux et il convient de noter qu'il a d'ores et déjà apporté des conseils sur les priorités phytosanitaires pour les travaux financés par l'UE dans le cadre du 7^e Programme-cadre (PC7). Ainsi, EUPHRESKO optimise le financement de la recherche, promeut la coopération, développe les programmes communs de recherche et favorise l'expertise scientifique pour améliorer la capacité phytosanitaire de l'Europe. La recherche en résultant sous-tend la politique et la réglementation phytosanitaires afin de prévenir ou minimiser les risques d'introduction d'organismes nuisibles de quarantaine et d'apporter les outils nécessaires à la surveillance et la gestion de ces organismes s'ils sont introduits.

EUPHRESKO a commencé comme un réseau de 23 partenaires dans 17 pays, financé par le 6^e Programme-cadre (PC6) en 2006 (EUPHRESKO-I). Ses partenaires étaient des organisations de premier plan engagées dans le financement de la recherche phytosanitaire (réglementation phytosanitaire) en Europe.

Par l'intermédiaire de liens formels, des conseils d'experts ont été fournis à des organes européens, à l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP), au Groupe sur la santé des plantes de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA-PHP) et à la DG SANCO de la Commission européenne.

Réalisations principales du réseau EUPHRESKO-I

Les réalisations principales du projet jusqu'en 2010 ont été :

- (1) la cartographie et l'analyse de 46 programmes nationaux de recherche phytosanitaire (35 de pays membres du réseau EUPHRESKO et 11 de pays non-partenaires en Europe et de la région de l'OEPP) débouchant sur un rapport qui identifie les lacunes et les opportunités qui pourraient être abordées à travers une collaboration et une coordination transnationales de la recherche;
- (2) le développement d'outils et de procédures pour trois mécanismes de financement différents:
 - un pot commun réel : les pays apportent des fonds dans un compte bancaire unique ; les meilleurs projets résultant d'un appel à propositions sont financés quelle que soit la nationalité des chercheurs concernés ; il y a donc un flux transnational de financement,
 - un pot commun virtuel : chaque pays participant à un appel à propositions finance seulement la contribution de ses propres chercheurs dans des projets résultant d'un appel à propositions,
 - un mécanisme non compétitif : une thématique ou un sujet scientifique ou de recherche sont répartis entre des groupes de recherches organisés en consortium dans différents pays selon leur expertise ; chaque pays finance ou apporte ses propres chercheurs pour apporter une contribution au consortium. Il n'y a pas de flux transnational de financement ; il n'y a pas de compétition (pour mettre en place une recherche transnationale) ;
- (3) le test de ces mécanismes à travers la mise en route de 11 projets-pilotes transnationaux dans un exercice d'apprentissage par la pratique. Le financement engagé pour les sept projets attribués de façon compétitive était de 1,5 million d'euros, correspondant à 8-10 % des budgets nationaux annuels. Les quatre projets non compétitifs ont apporté un montant significatif de financement supplémentaire. Six projets additionnels attribués via le mécanisme non compétitif, ont été commencés à la fin de 2009 et au début de 2010 (Figure 1) ;



Point de vue

- (4) conseiller la Commission européenne sur les priorités de recherche phytosanitaire dans son 7^e Programme-cadre à travers un mandat du Groupe de travail des chefs des services phytosanitaires du Conseil de l'UE (COPHS). Le rôle de conseil du réseau EUPHRESKO a contribué à l'inclusion de sujets stratégiques clés dans les appels à propositions du PC7 et au développement de projets sur la science sous-tendant l'analyse du risque phytosanitaire (Projet PRATIQUE), les méthodes de code-barres ADN pour les organismes nuisibles de quarantaine (Projet QBOL) et le développement d'outils de détection de terrain pour les services d'inspection phytosanitaire (Projet Q-DETECT);
- (5) le développement d'un programme commun de recherche stratégique.

La dernière réalisation à mettre en exergue est:

- (6) le développement de modalités de fonctionnement pour un réseau EUPHRESKO fort, durable et autonome.

5 projets ont été lancés suite à l'appel à propositions du pot commun virtuel

- DEP – Détection et épidémiologie des pospiviroides.
- AMBROSIA – Stratégies de gestion de l'*Ambrosia*.
- ERWINDECT – Outils diagnostics pour la détection du feu bactérien.
- PROPSCAPH – Risques de dissémination de *Scaphoideus titanus*, le vecteur de la flavescence dorée.
- PEKID – Efficacité phytosanitaire du séchage à l'étuve.

2 projets ont été lancés suite à l'appel à propositions du pot commun réel

- QAMP – Amplification de l'ADN du génome entier des organismes nuisibles de quarantaine
- DECLAIM – Contrôle des plantes aquatiques macrophytes envahissantes

4 projets non compétitifs ont été commencés; ils portaient sur la validation de méthodes diagnostiques d'organismes nuisibles ou de pathogènes réglementés.

- Pourriture annulaire et pourriture brune de la pomme de terre.
- Virus transmis par les aleurodes.
- Nématodes à kystes de la pomme de terre.
- Flétrissement bactérien du maïs.

Une deuxième série de projets non compétitifs a démarré en 2009/2010

- Écologie et diagnostic des *Dickeya*.
- Méthodes de diagnostic de *Gibberella circinata* sur les semences.
- Détection et gestion du risque des *Anoplophora*.
- Détection et gestion du risque des *Meloidogyne*.
- Diagnostic des phytoplasmes (relation avec COST Action).
- Identification phylogénétique des bactéries pathogènes de quarantaine.

EUPHRESKO-II

Depuis la fin d'EUPHRESKO-I, le réseau a continué sous la forme d'un second projet financé par le 7^e Programme-cadre de l'UE; commencé en janvier 2011, il se poursuivra jusqu'en mars 2014 avec pour objectif de continuer à élargir une coopération empreinte de succès et d'assurer que le consortium se prolongera après 2014 sous la forme d'un réseau durable et autonome de financeurs de recherche phytosanitaire européenne. EUPHRESKO-II va approfondir la coopération en continuant une recherche transnationale qui optimise l'utilisation des ressources limitées, soutient d'autres initiatives phytosanitaires et favorise l'amélioration des procédés et des outils tout en réduisant les obstacles à la collaboration. Le réseau s'est élargi à 31 partenaires dans 22 pays avec 14 observateurs (Figure 2). Il a en outre élargi son secteur de couverture pour inclure maintenant la santé des forêts, et a développé les opportunités de coopération et de collaboration avec les pays non européens.

Dix projets, tous attribués par le procédé non compétitif, ont commencé à la fin de 2011 et au début de 2012. Le financement engagé pour ces projets dépasse 2,8 millions d'euros. Les projets couvrent des travaux sur les *Phytophthora* émergents, les nématodes à kystes de la pomme de terre, *Meloidogyne enterolobii*, *Synchytrium endobioticum*, les pospiviroides, les phytoplasmes de la pomme de terre et *Candidatus Liberibacter solanacearum*, la flavescence dorée de la vigne, les phytoplasmoses des arbres fruitiers, le feu bactérien, *Drosophila suzukii*.

Futures orientations: le rôle de l'OEPP dans un réseau EUPHRESKO autonome

À la session du conseil de l'OEPP en 2011, certains pays membres de l'OEPP ont fait valoir que le secrétariat de l'OEPP pourrait servir de cadre pour un réseau EUPHRESKO durable et autonome. Cette suggestion a recueilli un soutien unanime lors de la dernière réunion annuelle de l'EUPHRESKO en 2012. Il a été notamment souligné que l'une des fonctions essentielles énoncée à l'article V de la convention sur l'OEPP est de « faciliter la coopération dans la recherche sur les organismes nuisibles et sur les procédés de lutte et de favoriser l'échange des renseignements scientifiques s'y rapportant ». Les membres du réseau EUPHRESKO ont aussi considéré que l'OEPP détient la capacité technique pour gérer l'identification de recherche d'EUPHRESKO et pour faciliter la coordination de la recherche, la collaboration et la coopération, notamment pour les raisons suivantes:

- l'OEPP a de l'expérience dans la coordination et l'administration de groupes internationaux;
- l'OEPP a de l'expérience dans l'organisation d'ateliers, etc.;
- l'OEPP a de l'expertise et une infrastructure en technologie de l'information;
- l'OEPP entretient des liens avec des organisations régionales de la protection des végétaux dans d'autres parties du monde, ce qui pourrait favoriser l'expansion du réseau;
- l'OEPP regroupe de nombreux membres avec une portée bien plus large que le projet EUPHRESKO original;
- les membres de l'OEPP sont des organisations nationales de protection des végétaux détenant une connaissance approfondie des questions phytosanitaires;
- l'OEPP et ses membres sont des parties prenantes importantes dans le domaine phytosanitaire;

Figure 1. Projets - EUPHRESKO-I



Point de vue

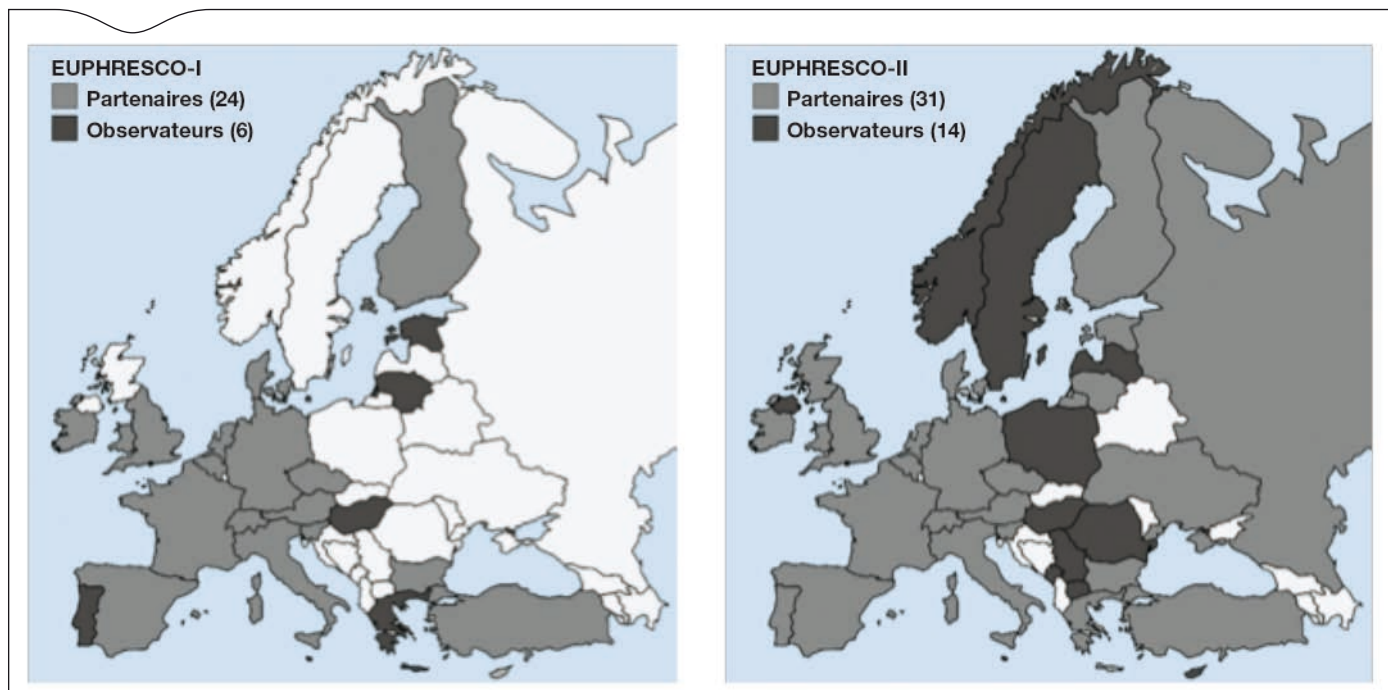


Figure 2. Cartes des partenaires et observateurs de EUPHRESKO-I (2006-2010) et EUPHRESKO-II (2011-2014).

- pour certains membres du réseau EUPHRESKO, il pourrait être plus facile de s'acquitter d'une contribution (par ex. des frais d'adhésion au réseau) auprès d'une organisation internationale comme l'OEPP plutôt qu'auprès d'une organisation nationale d'un autre pays;
- cette démarche pourrait permettre d'inclure de nouveaux partenaires dans le réseau EUPHRESKO.

Par conséquent, la possibilité que le secrétariat de l'OEPP puisse servir de cadre pour un réseau EUPHRESKO durable et autonome est en cours d'évaluation, en particulier les mécanismes possibles de financement pour soutenir la position de coordinateur qui sera nécessaire au sein du secrétariat. Étant donné l'appui fort des membres de l'OEPP à cette requête et le souhait exprimé par la Commission européenne que cet ERA-Net puisse continuer, on espère qu'une décision positive sera prise à la prochaine session du Conseil de l'OEPP en septembre 2013.

Il est incontestable que le réseau EUPHRESKO entretient un environnement optimal pour des efforts concertés de recherche tout en fournissant un cadre cohérent et coordonné dans lequel peuvent être atteintes les avancées scientifiques requises par les décideurs politiques et les services d'inspection dans ce secteur vital.